

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Arrêté du 9 février 2024

fixant la composition du jury de l'examen professionnel de recrutement des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure spécialité administration générale, ouvert au titre de l'année 2024

Le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-1065 du 18 septembre 2012 portant statut particulier du corps des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable :

Vu l'arrêté du 12 décembre 2012 modifié fixant la nature et le programme des épreuves de l'examen professionnel de recrutement des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure, spécialité administration générale ;

Vu l'arrêté du 29 septembre 2023 autorisant l'ouverture de l'examen professionnel de recrutement des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure, spécialité administration générale, au titre de l'année 2024 ;

Sur proposition du directeur des ressources humaines du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires,

ARRETE

Article 1

Le jury de l'examen professionnel de recrutement des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure, spécialité administration générale, au titre de l'année 2024, est composé comme suit :

Président

Monsieur Laurent MONTEL, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'état
En cas d'empêchement, le président sera remplacé par Madame Anne COLON

Membres

Madame Amélie DRION, attachée principale d'administration de l'État
Madame Anne COLON, attachée d'administration de l'État
Monsieur Nouredine GOUAL, attaché principal d'administration de l'État

Article 2

Le directeur des ressources humaines du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 février 2024

Le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires,
Pour le ministre et par délégation,

La cheffe du bureau des recrutements par concours
Nathalie LEYNAUD

Signé